

Day	Min	Max	Precip
MER 06	12	27	0
JEU 07	11	26	0
VEN 08	14	26	0
SAM 09	13	25	0
DIM 10	15	21	12
LUN 11	14	19	8

Cette semaine :

- Données météorologiques

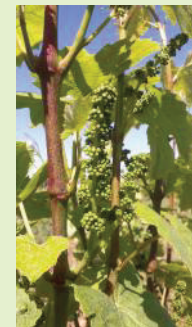
- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Mesures agro-écologiques
- Divers

Stades phénologiques

Le stade boutons "floraux séparés" se généralise, les parcelles les plus tardives sont au stade "boutons floraux agglomérés" (Fer, Mauzac, Syrah). On note un avance d'environ trois semaines par rapport à l'année dernière.



Boutons "floraux agglomérés" Mauzac



Boutons "floraux séparés" Gamay

DONNEES METEOROLOGIQUES

Pour la semaine dernière, le cumul des précipitations est compris entre 38 mm sur le secteur de Rabastens et 90 mm sur les secteurs de Lagrave et de Labastide de Lévis. Le 27 et 28 avril, des épisodes de grêle ont été recensés sur le vignoble, avec pour conséquences quelques impacts sur feuilles et la case d'extrémité de sarments.

La semaine à venir s'annonce chaude et sèche, ensuite une dégradation orageuse est prévue à partir de dimanche.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Une toute première tache aurait été repérée cette semaine sur une Syrah sur le secteur de Souel. Ailleurs, aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Modélisation:

La semaine dernière aucune contamination épidémique n'a été modélisée, seules des contaminations pré-épidémiques ont été modélisées le 27-28 avril et le 1-2 mai. Elles ont pu être localement fortes le 27 avril.

La pression exercée par le mildiou devrait être en hausse avec les pluies annoncées pour le week-end. Le cumul de pluie nécessaire pour engendrer les premières contaminations épidémiques est de 3 mm sur le secteur de Gaillac et de 10 mm sur les secteurs du Verdier et Cunac. Sur les autres secteurs 20 à 30 mm cumulés seraient nécessaires pour engendrer les premières contaminations épidémiques.



Les symptômes issus des contaminations pré-épidémiques du 20 avril devraient être visibles vers le 14 mai et ceux issus des contaminations pré-épidémiques du 27 avril vers le 18 mai.

Préconisations

Des contaminations épidémiques sont possibles au cours des prochaines pluies. Soyez vigilants, intervenez avant les épisodes pluvieux, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Produits de contact:

* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)

*Héliocuvivre, cuivre, 3L/ha (5 applications max)

* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

Produits systémiques:

* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* Eperon Pépite, Ridomil gold MZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**

*Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

* Futura, phosphonate de potassium/dithianon, 4 L/ha (4 applications max), **CMR**

*Mildicut, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications max)

* Redeli, phosphonate de disodium,

2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**

*LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact **biocontrôle**

Utilisation en pack:

*Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4l/ha (2 application max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 50% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Des contaminations épidémiques sont possibles lors des prochaines pluies.

BLACK-ROT

Analyse de risque

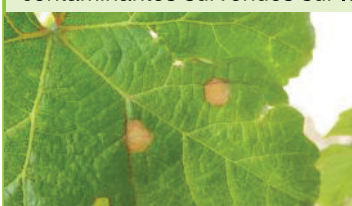
Observations:

Cette semaine, les toutes premières taches sont recensées sur Fer et sur un Malbec (conduit en taille rase).

Analyse de risque:

La période de risque est en cours. Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des pluies de la semaine dernière, en particulier sur les parcelles à historique. Les pluies annoncées ce week-end pourront être contaminantes.

Surveillez l'apparition des taches, suite aux pluies contaminantes survenues sur le mois d'avril.



Taches de black-rot sur feuilles



Phytotoxicité d'épamprage chimique

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles, des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha* (3 applications max)

* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe,*

2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT 50m**

* *Rhodax Express, foséthyl Al/mancozèbe*

4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* *Eperon Pépète, Ridomil Gold MZ,*

méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* *Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn,*

2,5kg/ha (2 applications max)

* *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha* (4 applications max), **CMR**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha* (2 applications max)

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,3L/ha,* (3 applications max), **CMR**

* *Score, difénoconazole, 0,12L/ha* (2 applications max)

* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha* (2 applications max)

* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha* (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

* *Dynali, Rocca, Conydia,* cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées. Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie:

élimination des sources

d'inoculum présentes sur les

baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes ne sont pas encore visibles au vignoble.

Stade de sensibilité:

Le stade 17 "boutons floraux séparés" se généralise, la période de sensibilité maximum débute. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Dispers, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha* (dose homologuée), *6 kg/ha* (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha* (dose homologuée), *5L/ha* (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Spécialités à base de Benzophénone.

Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha* (2 applications max)

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha,* (3 applications max), **CMR**

* *Score, difénoconazole, 0,2L/ha* (2 applications max)

* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha* (2 applications max)

* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha* (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

* *Dynali, Rocca, Conydia,* cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez l'ensemble des parcelles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol semble se terminer. De rares papillons sont encore piégés sur Gaillac, Cahuzac/ Vére et Peyrole. Les premiers glomérules pourraient être visibles d'ici une dizaine de jours.

Analyse de risque

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLES VERTE

Analyse de risque

Observations:

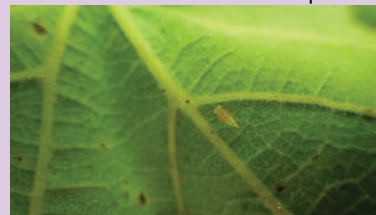
Cette semaine aucun adulte n'est recensé sur le vignoble.

Analyse de risque:

A ce jour, le risque est nul. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, les interventions sont réalisées sur les larves uniquement.



Larve de cicadelle verte

FLAVESCENCE DOREE

Principe d'observation

Un dispositif de suivi des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de caler les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI.

Situation au vignoble

A ce jour, aucune éclosion n'est recensée.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Optidose: un outil pour diminuer les quantités de produits phytosanitaires

Outil d'aide à la décision:

Optidose est une méthode mise au point par l'IFV, elle permet d'adapter les doses de fongicides utilisés contre le mildiou et l'oïdium. L'objectif est de diminuer les quantités de produits phytosanitaires tout en permettant de conserver un niveau de protection satisfaisant.

La dose de produit est modulée en fonction du stade phénologique de la vigne, de la surface réelle du végétal à protéger et de la pression parasitaire estimée par les modèles de prévision utilisés par l'IFV.

Les règles de décisions sont adaptées au contexte de chaque région.

Pour la mise en pratique de cet outil, il est important d'avoir un pulvérisateur bien réglé et d'utiliser un appareil face par face.

La modulation, permet de réduire significativement la dose des produits lors des premiers traitements, lorsque le volume de végétation est réduit.

Lien pour accéder à l'outil d'aide à la décision Optidose:

<https://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/optidose2/optidose>

Chisissez votre commune pour obtenir une évaluation indicative des risques de mildiou et d'oïdium :

Département : TARN Commune : GALLAC

Distance Centre commune - Point de calcul : 3.7 km
Date du dernier calcul : 29/04/2020

Maladie	Risque calculé avec données météo observées						
	J-7	J-6	J-5	J-4	J-3	J-2	J-1
Mildiou	2	2	2	2	2	2	2
Oïdium	3	3	3	3	3	3	3

Entrez les valeurs de risque que vous retenez pour chacune des maladies :

Risque Mildiou : Faible Risque Oïdium : Moyen

Ecran 1: Le risque sur sur votre parcelle

Stade phénologique : 1/2 agglomérés (0)

D - Inter-Rang : 2.2 mètres
H - Hauteur de feuillage : 0.3 mètres
L - Largeur de feuillage : 0.2 mètres
Volume de haie foliaire (TRV) : 273 m3/ha

Sensibilité de votre parcelle au mildiou : Normal
Sensibilité de votre parcelle à l'oïdium : Normal

Ecran 2: Etat de votre parcelle

Attention, il n'y a pas de facteur de réduction possible si le traitement :

- n'est pas réalisé en face par face c'est-à-dire si chaque face du pétaillage ne reçoit pas directement le traitement : les dépôts sur la face indirectement traitée sont alors trop faibles pour assurer une efficacité suffisante.
- la vitesse d'avancement est supérieure à 5.5 km/h

Réduction de la dose liée à la performance de votre pulvérisateur, de son réglage et de votre mode de traitement : 0 %

Ecran 3: Paramétrage du pulvérisateur

Paramètres utilisés pour le calcul :

Calcul réalisé pour :	Vignoble complet
Région concernée :	Sud-Ouest
Risque foliaire retenu mildiou :	Faible
Risque foliaire retenu oïdium :	Moyen
Stade phénologique :	1/2 agglomérés (0)
Volume de haie foliaire :	273
Sensibilité foliaire mildiou :	Moyenne
Sensibilité foliaire oïdium :	Moyenne
Doses à utiliser (en % de la dose homologuée) pour le traitement du mildiou :	20 %
pour le traitement de l'oïdium :	40 %

Choisissez le récupérateur des calculs au format PDF

Retour à l'accueil Nouveau calcul

Ecran 4: Résultats du calcul de doses

Optidose et les limites techniques des pulvérisateurs

- Rampe premiers traitements

Avec ce type de matériel, la qualité de la pulvérisation est optimale en début de végétation. Il est possible de réduire les doses sans risque.

- Voûtes pneumatiques

Ce matériel n'est pas le plus adapté pour la réduction des doses. Le niveau de dérive généré par ce type de pulvérisateur peut être important. Les diffuseurs doivent être bien orientés vers la végétation.

Pour obtenir une qualité de pulvérisation suffisante, il est nécessaire de passer tous les 2 rangs.

En début de végétation, il est nécessaire de fermer les diffuseurs inutiles.

- Face par face pneumatique

La qualité de la pulvérisation obtenue avec ces appareils est suffisante pour réduire les doses, en début de végétation et en pleine végétation. Les dépôts de produits sont homogènes sur les deux côtés du rang.

En début de végétation, les diffuseurs inutiles doivent être fermés pour éviter le gaspillage de bouillie.

- Face par face à jet porté

La qualité de la pulvérisation est optimale avec ce type de pulvérisateur, en début de végétation et en pleine végétation. Les doses de produits peuvent être réduites.

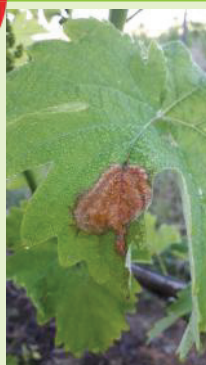
L'appareil doit être équipé de buses à injection d'air, elles permettent de réduire la dérive. En début de végétation, les buses inutiles doivent être fermées.

- Les panneaux récupérateurs

La technologie pneumatique n'est pas à privilégier car les gouttes très fines ne sont pas bien récupérées par les panneaux. Les panneaux récupérateurs à jet porté équipés de buses à fente et à injection d'air sont les plus performants. Avec ces appareils la pulvérisation est de bonne qualité, il est donc possible de réduire les doses de produits en début de végétation et en pleine végétation. De plus, cette réduction va s'ajouter à la récupération de bouillie. Les panneaux récupérateurs sont les appareils les plus performants pour réduire la dérive.

En début de végétation les diffuseurs inutiles doivent être fermés.

DIVERS



Botrytis: Cette semaine des symptômes sur feuilles sont régulièrement observés. Ils n'ont aucune incidence sur les attaques qui pourraient avoir lieu plus tard sur les grappes.



Acariose: Des symptômes sont encore observés sur parcelles installées.

Acariose sur Gamay

Carences: Des symptômes de chlorose ferrique sont signalés sur le vignoble.

Excoriose: Ponctuellement, présence de symptômes sur feuilles.



Cochenilles: Présence de cochenilles sur un Gamay sur le secteur de Montans et de Lisle sur Tarn.

Prochain bulletin le 12 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Prochain bulletin le 12 mai



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

